



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

brevet des collèges

Question écrite n° 36688

Texte de la question

M. Jean-Marie Morisset * appelle l'attention de M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche sur les inquiétudes des professeurs d'histoire-géographie, suscitées par le projet ministériel réformant le brevet des collèges. En effet, il semblerait que la discipline d'histoire-géographie-éducation civique, qui était incluse jusqu'alors dans les épreuves du brevet des collèges, ferait désormais l'objet d'une évaluation en contrôle continu. Les professeurs d'histoire-géographie expriment leurs craintes quant au devenir de leur matière qui risque de perdre son importance dans l'enseignement. Il lui demande donc de lui préciser sa position dans ce dossier.

Texte de la réponse

L'organisation des examens et concours fait l'objet d'une attention constante, afin de veiller à ce qu'elle ne soit pas d'une lourdeur excessive qui aboutit parfois à désorganiser le temps d'enseignement. Dans le cadre d'une réflexion globale menée à ce sujet, des propositions avaient été formulées s'agissant du diplôme national du brevet, qui visaient notamment à remplacer l'épreuve écrite terminale d'histoire-géographie - éducation civique par une évaluation sous forme de contrôle continu, telle qu'elle existe pour l'ensemble des disciplines enseignées au collège. Cette proposition n'est pas retenue et l'épreuve écrite d'histoire-géographie - éducation civique est donc conservée sous sa forme actuelle. Par ailleurs, cette discipline bénéficie toujours d'un volume horaire de trois heures trente en classe de 3e.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Morisset](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36688

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mars 2004, page 2431

Réponse publiée le : 15 juin 2004, page 4477